



Paris, le 5 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de l'AMF à la suite de la nomination du Premier ministre

L'AMF salue la nomination d'un Premier ministre au terme d'une longue période d'attente et appelle de ses vœux la constitution d'un Gouvernement sans délai, pour mettre fin à la situation du « Gouvernement démissionnaire » qui place le pays et les collectivités locales dans l'incertitude.

Dans un contexte institutionnel inédit, résultant de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, l'AMF souhaite à Michel Barnier de réussir à mettre en oeuvre des mesures concrètes pour surmonter les défis auxquels la France est confrontée.

Portée par l'ensemble des élus locaux, la liberté locale, qui implique les moyens financiers et la capacité juridique d'agir des collectivités, reste prioritaire, car elle est une source d'efficacité de l'action publique et de vitalité démocratique. Le nouveau Gouvernement doit établir un dialogue de confiance pour relancer la décentralisation et rompre avec les discours stigmatisant les collectivités locales. L'AMF est à la disposition du nouveau Premier ministre et de son futur Gouvernement pour y travailler ensemble.